

Concorde et vérité dans la pensée chrétienne de l'Antiquité
Sébastien Morlet

A. La concorde comme critère indirect de vérité

1. Dans la polémique antijuive : la concorde comme accomplissement des Ecritures

Luc 4, 16-21 : ¹⁶Il vint à Nazara où il avait été élevé. Il entra suivant sa coutume le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour faire la lecture. ¹⁷On lui donna le livre du prophète Esaïe, et en le déroulant il trouva le passage où il était écrit :

¹⁸*L'Esprit du Seigneur est sur moi
parce qu'il m'a conféré l'onction
pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres.
Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération
et aux aveugles le retour à la vue,
renvoyer les opprimés en liberté,*

¹⁹*proclamer une année d'accueil par le Seigneur.* (Is 61, 1-2 ; 58, 6)

²⁰Il roula le livre, le rendit au servent et s'assit ; tous dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. ²¹Alors il commença à leur dire : « **Aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez.** »

2. Dans la polémique antipaienne : la concorde de la sagesse grecque et de l'écriture

Justin, *Apologie*, I, 44, 9 : « Tout ce que philosophes et poètes ont dit de l'immortalité de l'âme, des châtiments après la mort, de la contemplation des choses célestes et des doctrines semblables, c'est pour en avoir repris les principes chez les prophètes qu'ils ont pu le concevoir et l'exposer. »

3. Dans la polémique antihérétique : la concorde avec l'hellénisme est un signe de fausseté

Irénée, *Contre les hérésies*, II, 14, 2 (à propos des valentiniens) : « Ils sont convaincus de présenter comme étant leur bien propre ce qui se trouve chez les poètes comiques, mais, ce qui a été dit par tous ces gens qui ignorent Dieu et qu'on appelle philosophes, ils l'ont rassemblé, l'ont cousu ensemble en une sorte de centon fait de multiples et misérables lambeaux et se sont fabriqué ainsi, à grand renfort de subtilités, un extérieur mensonger. »

B. La concorde comme critère intrinsèque de vérité

4. La concorde, privilège des seuls sages

« Ils ne placent l'amitié que dans les seuls sages, car la concorde (*homonoia*) au sujet de la vie ne naît que chez eux. » (fr. 630 von Arnim)

5. La discorde des philosophes

Hermias, *Satire des philosophes*, 2 : « Certains d'entre eux disent que l'âme est feu, d'autres qu'elle est air, d'autres intellect, d'autres mouvement, d'autres une exhalaison, d'autres une énergie tombant des étoiles. »

6. La discorde, signe de l'absence de révélation

Eusèbe, *Démonstration évangélique*, V, Pr., 16 : « Si c'était des dieux ou de bons démons qui rendaient les oracles, et si tantôt par leur prescience et également par leurs prodiges ils manifestaient leur puissance propre, tantôt par la vérité infaillible de leurs connaissances ils enseignaient la vraie sagesse, comment se fait-il donc que les philosophes ne se soient pas faits leurs disciples, mais que, l'un se procurant ici, l'autre là, l'idée de certaines doctrines, de ce grand désaccord se soient formées des écoles philosophiques de toutes sortes? »

7. La concorde de l'Écriture, signe de son inspiration

7a. Théophile d'Antioche, *A Autolykos*, III, 17 : « Mieux vaut donc aller à l'école des préceptes divins (...). Tous les prophètes sont parfaitement d'accord entre eux dans leurs paroles et dans leurs prédictions sur l'avenir du monde entier. »

7b. Origène, *Philocalie*, 6, 1 : « Il devient encore pacificateur, celui qui démontre que ce que d'autres prennent pour une opposition n'est pas une opposition et qui établit l'accord et la paix des Écritures. »

7c. Origène, *Philocalie*, 5, 4 : « Tous les livres saints sont un livre unique. »

8. Défense de la concorde des Écritures contre les Grecs

8a. Les prophéties : Théophile d'Antioche, *A Autolykos*, III, 17 :

« Les amis de l'étude – mieux encore, de la vérité – peuvent tirer, de l'accomplissement des événements prédits et déjà réalisés, cet enseignement que **les prophètes ont bien annoncé la vérité sur les temps et les époques antérieurs au déluge** (...). »

8b. Les évangiles : Eusèbe de Césarée, *Démonstration évangélique*, III, 5, 68

« Si, à propos de tout sujet de contestation, dans les tribunaux institués par les lois et les conflits publics la concorde des témoins tranche la contestation (*car c'est sur la parole de deux ou trois témoins que toute parole est établie*), comment la vérité, à ce sujet aussi, pourrait-elle ne pas être établie, puisque douze apôtres, soixante-dix disciples et une foule immense à leur suite, tous, ont montré une concorde admirable et ont témoigné de ce qui a été accompli par Jésus (...) ? »

9. La concorde des témoins dans la Septante

Nb 35, 30 : « Tout homme qui a frappé une personne : c'est sur la foi de témoins que tu opéreras le meurtre du meurtrier et un seul témoin ne fera pas témoignage contre une personne pour qu'elle meure. »

Dt 17, 6 : « C'est sur la foi de deux témoins ou sur la foi de trois témoins que sera mis à mort celui qui doit mourir ; il ne sera pas mis à mort sur la foi d'un seul témoin. »

Dt 19, 15 : « Un seul témoin ne pourra se maintenir pour témoigner contre un homme pour toute injustice, toute faute ou tout péché qu'il ait commis. »

10. Application de la loi biblique à l'argumentation chrétienne

Eusèbe, *Démonstration évangélique*, IX, 3, 12 : « Ces textes, nous les avons à juste titre rassemblés, afin que notre démonstration sur le Sauveur reçoive une **confirmation** plus solide, fondée en quelque sorte, **sur la bouche de deux témoins**, c'est-à-dire **la concorde qu'il y a dans les prophéties**. »

